

Produire ensemble des énergies renouvelables: la coopérative

« **Midi Quercy Energies Citoyennes** »



Assemblées générales - 18/10/2021 - 18h00
salle des Fêtes de Bioule

**MIDI-QUERCY
ENERGIES
CITOYENNES**



1

Ils nous soutiennent:



Sommaire

- ❖ **AG Extraordinaire**
 - ▶ **vote des résolutions de l'AGE**
- ❖ **AG Ordinaire**
 - ▶ **1. Rappel de l'origine de la SCIC et ses premiers pas**
 - ▶ **2. Le sociétariat**
 - ▶ **3. La communication**
 - ▶ **4. L'équipe de la coopérative, et son organisation**
 - ▶ **5. Les toitures photovoltaïques**
 - ▶ **6. Etat de la production et le suivi**
 - ▶ **7. Examen des comptes**
 - ▶ **8. Gouvernement de la structure**
 - ▶ **Vote des résolutions de l'AGO**

Première résolution :

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier l'**article 9 - alinea 9.1 Valeur nominale et souscription**, des statuts de la manière suivante :

Modalités de souscription pour les catégories producteurs – équipement PV au sol:

« Pour une puissance supérieure à 200 kWc au sol, souscription de 5 parts par tranche de 10 kWc »

L'article 9.1 est ainsi rédigé :

Nombre de parts sociales minimum pour les associés des catégories "Producteurs"

EQUIPEMENT PHOTOVOLTAIQUE EN TOITURE

Catégories	Pour une puissance inférieure ou égale à 10kWc	Pour une puissance supérieure à 10kWc
Producteurs - personnes physiques	20 parts	12 parts par tranche de 10kWc
Producteurs - personnes morales privées	20 parts	12 parts par tranche de 10kWc
Producteurs - collectivités et leurs groupement	20 parts	12 parts par tranche de 10kWc

EQUIPEMENT PHOTOVOLTAIQUE AU SOL

Catégories	Pour une puissance supérieure à 200kWc
Producteurs - personnes physiques	5 parts par tranche de 10 kWc
Producteurs - personnes morales privées	5 parts par tranche de 10 kWc
Producteurs - collectivités et leurs groupement	5 parts par tranche de 10 kWc

Le reste de l'article est sans changement

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, une copie ou d'un extrait certifié conforme au PV de l'AG pour effectuer toutes les formalités de dépôt et de publicité.

1. Rappel de l'origine de la SCIC et ses premiers pas

- ▶ Le projet de société coopérative “SCIC Midi Quercy Energies Citoyennes » a vu le jour le 15 décembre 2017, dont l’objet est le développement, l’investissement et l’exploitation d’unités de production d’énergie à partir de sources renouvelables sur le territoire du Pays Midi Quercy.
- ▶ La réflexion sur les énergies renouvelables existe depuis de nombreuses années au sein du Pays Midi Quercy. Le développement des énergies renouvelables s’est concrétisée par une entité distincte, et à travers une démarche citoyenne, démarche en cohérence avec les orientations du Plan Climat Air Energie Territorial.
- ▶ Nous avons pour objectifs de:
 - Rapprocher les lieux de production des lieux de consommation,
 - Relocaliser les décisions à prendre au plus près des producteurs et des consommateurs.
 - Créer de la valeur pérenne et significative sur le territoire :
 - De la valeur sociale, en créant une dynamique de projet, en regroupant des sociétaires dont le dialogue permettra un équilibre et une cohésion du territoire plus forte autour des questions sociales et environnementales
 - De la valeur économique, en développant une entreprise rentable, dont les profits seront distribués équitablement, et majoritairement orientés vers la transition énergétique et écologique du territoire.

Ambition de **maîtriser localement une production énergétique** par **l'intérêt collectif** via une coopérative et la **mobilisation des citoyens**, des entreprises et des collectivités.

La SCIC doit continuer à mobiliser de nouveaux sociétaires: des militants, des épargnants, des investisseurs, des adeptes de l'économie locale, des habitants du territoire, etc.

Les sociétaires restent les acteurs de cet outil par une gestion démocratique d'une part = une voix.



ANCRAGE LOCAL

La maîtrise du projet reste aux mains des collectivités et habitants du territoire.



GOVERNANCE OUVERTE

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



DÉMARCHE NON SPÉCULATIVE

Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans de nouveaux projets et des actions de sensibilisation.



EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

Le projet de production s'inscrit durablement dans une démarche de respect de l'environnement et de réduction des consommations d'énergie.

1. les premiers pas de la SCIC

L'objet général de la coopérative est le développement, l'investissement, la production, la transformation, l'exploitation et la vente d'énergie issue de toutes sources d'énergies renouvelables.

Démarrage avec des projets photovoltaïques : ils sont les plus faciles à mettre en œuvre : frais d'études réduits, maîtrise technique, capitaux mobilisés modérés.

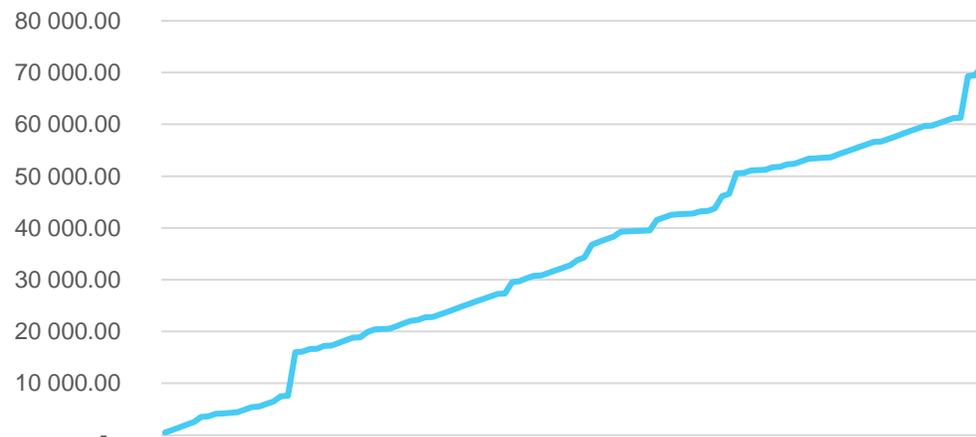
Les toitures des collectivités : les élus manifestent ainsi leur volonté politique pour la réussite du projet. L'attrait des collectivités pour nos propositions ne s'amenuise pas ; pour autant, nous ne négligeons les projets chez des particuliers.

Appui fort du Conseil Régional et de l'ADEME aide régionale sur l'apport citoyen (1€ de capital = 1 € d'aide, jusqu'à 100 000 € avec un maximum de 500€/citoyen), aide pour les études (21344 €), avance remboursable (44 450€).

L'objectif : 100 000 € de capital social citoyen, et 50 000 € de capital des collectivités, pour obtenir le maximum d'aide de la Région.

2. Le sociétariat

évolution du capital social du 30/10/2017 au
20/09/2021



La SCIC compte à ce jour 109 sociétaires,
dont :

- 12 collectivités
- 91 Soutiens
- 6 Partenaires et acteurs territoriaux

Nous atteignons **71 500€** de capital social versé pour **109 sociétaires** au
22 septembre 2021.

2. Le sociétariat

Les comptes courants d'associés (CCA)

Au 30 juin : 43 200 euros de versement en comptes courants de la part de 13 associés (montants initiaux hors intérêts cumulés).

A ce jour : **97 200 € pour 16 sociétaires**, dont 40 000 € sur 15 ans, apportés par Energie Partagée Investissement, pour nous aider au financement des cinq toitures en cours.

Les CCA ne remplacent pas le capital social dans le bilan de la coopérative, mais facilitent notre trésorerie.

3. La communication

Rencontres liées à la préparation des projets 2020

- ▶ Visite à Molières pour un projet d'ombrières
- ▶ Rencontre du Conseil Municipal de Septfonds
- ▶ Rencontre Mecojit pour les ateliers de Nègrepelisse
- ▶ Rencontre du Maire d'Auty, et signature de la convention
- ▶ Rencontre des élus de St Antonin, projet Ste Sabine.
- ▶ Contact Mairie de La Salvetat : composition du panneau, inauguration



3. La communication

Rencontres liées à la préparation des projets

2021

- ▶ Visite de la plateforme bois du SDD à Negrepelisse
- ▶ Rencontres pour le projet PV au Sol de Sainte Sabine
- ▶ Rencontre Mairie de Bioule, projet de toiture sur bergerie et hangar
- ▶ Rencontre Mairie de Caussade, projet de toiture sur le pôle sportif
- ▶ Verfeil : rencontre des responsables de l'EcoHameau
- ▶ Reprise de contact pour la toiture du collège de Caussade
- ▶ Inauguration de la toiture de la salle des fêtes d'Auty



3. La communication

Représentations, lobbying et réseau

Nous avons reçu Mme Langevine, Vice-Présidente de la Région Occitanie,

Nous avons rencontré :

- ▶ ENEDIS pour faciliter nos relations, avec la signature d'une convention
- ▶ AREC et Energie Partagée Investissement pour la recherche de financement
- ▶ M GAYRAL, nouveau président du SDE

Le réseau est très actif et offre de nombreuses possibilités d'échange d'appui :

- ▶ échange entre coopérative
- ▶ AG des partenaires,
- ▶ formations et point d'info



3. La communication

Les supports de communication / Presse

- ▶ Un article sur le journal de l'ADEME.
- ▶ Plusieurs **articles** dans la Dépêche, suite aux inaugurations de Nègrepelisse, La Salvetat et Auty

Un panneau d'information sur chaque bâtiment

Flyer par projet, et dossier de presse

Site Internet: il a été mis en ligne en juin 2021. Ce site donne de multiples informations sur notre SCIC, permet aussi de publier de nouveaux articles réguliers et de générer les newsletters. Toutes les informations pour la souscription au capital (DIS, formulaires, ...) sont disponibles

- ▶ **Les newsletters** pour vous informer (12/2020, 07/2021, et octobre 2021).
- ▶ **Courrier aux sociétaires** en mars 2021 pour informer du développement de notre SCIC et faire un appel à augmentation de capital.

4. L'équipe de la coopérative, et son organisation

a) Conseils et comités

- ▶ Le **Conseil d'administration** se réunit tous les trimestres. Il est très suivi par l'ensemble des membres. (5 conseils d'administration dans ces 12 mois)
- ▶ Le **comité de coordination** fait avancer concrètement les projets, avec les membres les plus impliqués ; il se réunit une fois toutes les 6 semaines. (6 réunions du comité de coordination)
- ▶ **3 ateliers techniques** (communication ou technique).

b) Assistance à maîtrise d'ouvrage :

- ▶ Depuis janvier 2020, accompagnement AMO : Mathias Autesserre, de la SCOP Renouv'Lab, avec une convention de **201 heures d'appui technique**, soit environ 25 jours, renouvelée une fois.

Missions : visite et analyse des sites, relai avec les fournisseurs techniques (installateur, bureau de contrôle, analyse et renfort de structure, désamiantage, ..), Enedis et EDF.

4. L'équipe de la coopérative, et son organisation

c) Des responsables par secteur,

- ▶ Catherine Darrigan, assure la Présidence
- ▶ Elisabeth Honnons, la Direction Générale
- ▶ Pierre Hébrard s'investit dans le suivi technique des installations.
- ▶ Jean Coutancier se charge du budget et de la comptabilité.
- ▶ Philippe Papillon s'est rajouté au groupe communication.

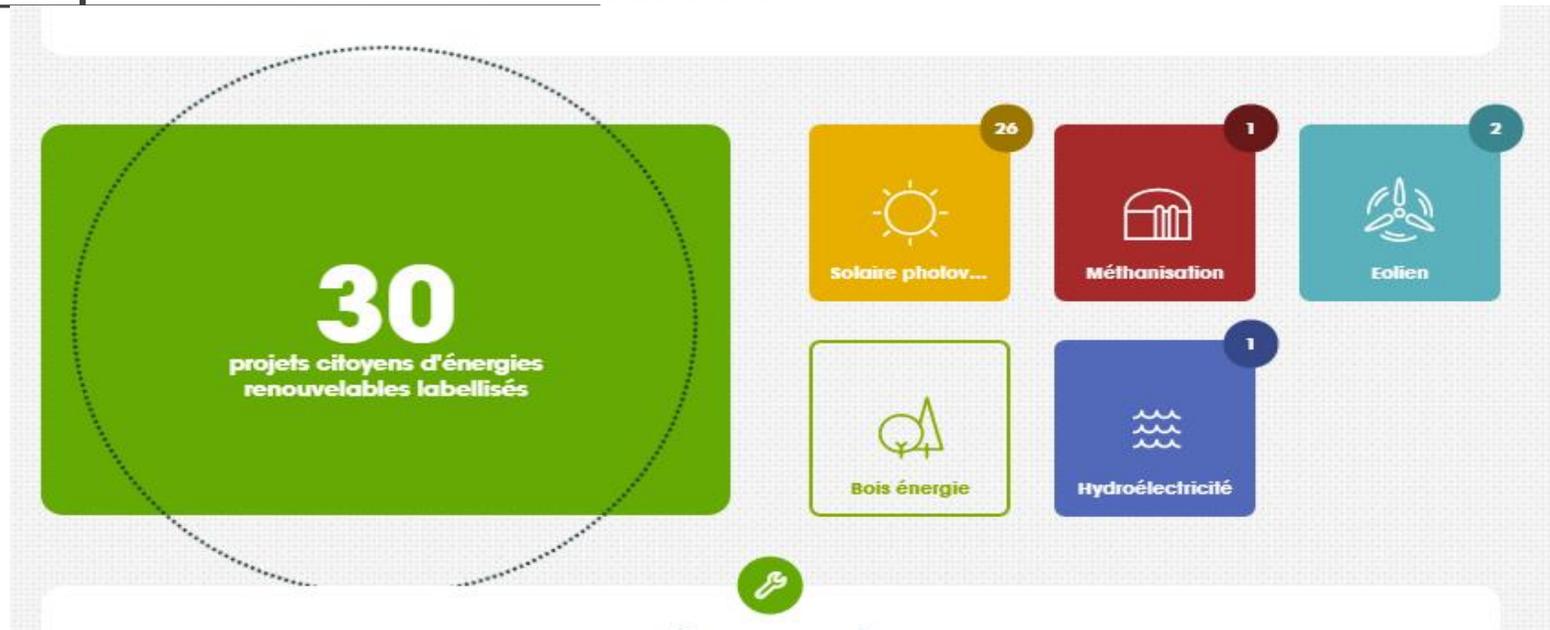
Nous sommes bien sûr ouverts à la participation de tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps, en partageant les tâches.

d) Appui et soutien du PETR renouvelé

- ▶ Convention annuelle d'appui, permettant d'utiliser locaux, outils de reproduction et compétences de l'équipe.

Remerciements à Gaëlle Berthelot notre correspondante au sein du PETR, Aymen Boussif, conseiller en énergie partagée, Corinne Trévisan et Mouna Dahmane en appui à la communication, et Philippe Darbois, toujours présents à nos côtés pour appuyer les projets.

- ▶ **e) Lien avec les partenaires** : le Syndicat Départemental d'Énergies 82 (SDE82), prise de contact avec le Conseil Départemental, le SDIS, le SDDM, le CPIE...
- ▶ **f) Souscription d'adhésions réciproques** avec la SCIC ENERCIT ☐ possible mutualisation pour faciliter le fonctionnement de nos deux sociétés.
- ▶ **g) Participation à la vie du réseau** des SCIC



- ▶ En Occitanie, on retrouve **31** projets citoyens, dont **27** sur le photovoltaïque. La puissance installée est de **16,2 MW**, et la production de **29,2 Gwh/an**, dont **14 Gwh/an** pour le photovoltaïque.

5. Les toitures photovoltaïques

Les sites en service au 30 juin 2021:

SITES	Mise en service	Tarif d'achat en cent€ /kWh	Puissance installée en kWc	Investissement	production annuelle estimée en kWh/an	Production totale au 30 juin 2021 en kWh
Ateliers municipaux de Laguérie	18/01/2019	12.07	31.5	37 626 €	34 398	85 065
Maison des associations de La Salvetat-Belmontet	21/01/2019	20.04	9	21 535 €	10 476	21 974
Tennis couvert de Nègrepelisse	06/05/2019	12.07	35.64	41 546 €	40 202	88 514
Ateliers municipaux de Lavaurette	09/07/2019	17.74	8.91	18 772 €	9 516	19 121
Logement au lieu-dit La Salle de Caylus	20/09/2019	17.74	8.96	20 958 €	10 322	13 064
Ateliers de Nègrepelisse	08/06/2021	11.12	99.82	108 594 €	121 672	11 885

Deuxième phase d'investissement pour 5 toitures supplémentaires:

Salle des fêtes d'Auty :

L'installation a été mise en service par ENEDIS au 7 juillet 2021, et inaugurée le 8 octobre

Presbytère de Courondes, à Génébrières :

L'installation a été réalisée en mars 2021, en attente de mise en service par ENEDIS.

Bioule : toiture de deux hangars agricoles

La réalisation des bâtiments est terminée ; nous sommes en attente du planning des travaux de Mécojit pour la toiture.

Salle multisport de CAUSSADE :

Demande de Permis de Construire modificatif en cours. La demande de raccordement fixera le tarif d'achat au mieux au 4^{ème} trimestre 2021.

Ginals : projet d'ombrières

Demande de permis de construire est en attente de l'avis de l'architecte mandaté par la Mairie. La demande de raccordement fixera le tarif d'achat au 4^{ème} trimestre 2021.

**Deuxième phase d'investissement pour 5
 toitures supplémentaires:**

Sites	Puissance en kWc	Tarif OA en c€/kWh	Production kWh/an	Investissement HT
Auty	9.00	0.1579	10 260	15 043
Genebrières	9.00	0.1575	10 260	14 215
Bioule	100.00	0.1025	114 000	82 000
Caussade	100.00	0.0950	114 000	82 000
Ginals	36.00	0.1112	41 040	40 000
TOTAL	254.00		289 560	233 258

Un parc au sol : le projet de St Antonin, site de Ste Sabine (ancienne décharge)

Réalisation de deux parcs contigus d'environ 310 kWc par parc ; investissement porté par deux structures coopératives (Enercoop et Midi Quercy Energies Citoyennes) en co-construction.

La Mairie de St Antonin valide les promesses de bail et le versement de capital social. Validation de la reprise du permis de construire et dépôt d'un modificatif.

La proposition de raccordement d'Enedis est validée.

Chaque partie peut se retirer, mais doit céder ses droits à l'autre partie. L'engagement de la SCIC interviendra cet automne, si tous les voyants sont au vert, et notamment le plan de communication en direction des citoyens de St Antonin, et le plan de financement.

Puissance installée	720 kWc
Production annuelle	936 MWh
Tarif de vente	59 €/MWh
Coûts d'investissement	649 020 €
Coûts d'exploitation	11 883 €

Chiffre d'affaires annuel	55 224 €
TRI Ebitda 30 ans	3,63%
TRI actionnaires 30 ans	4,75%
TRB Projet	18 ans

Premiers éléments financiers sur l'ensemble du projet (MQEC et ENERCOOP):
(Partage des coûts au prorata des puissances en considérant les apports respectifs)

Autres projets à l'étude

Potentiel des toitures étudié surtout auprès des collectivités : acteur local privilégié

Les projets en cours sont les suivants :

- Toiture des lits de séchage de l'usine de traitement des eaux de la CC QVA
- Bâtiment multi activité à Septfonds,
- Ateliers sur Molières
- Toiture de bâtiment du Conseil Départemental

6. Etat de la production et le suivi

MIDI-QUERCY
ENERGIES
CITOYENNES

- Production globale des sites de la SCIC sur l'exercice (1/07/2020 - 30/06/2021)

Notre compteur

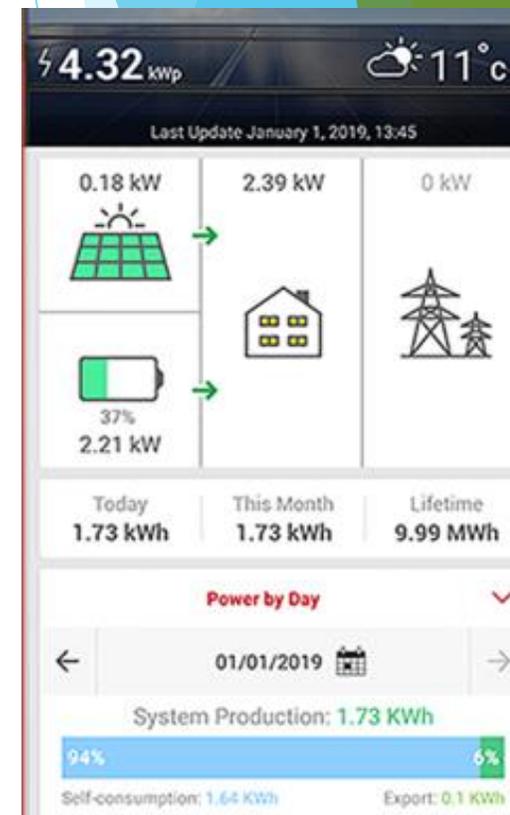


105 MWh

(soit l'équivalent de 33 foyers)

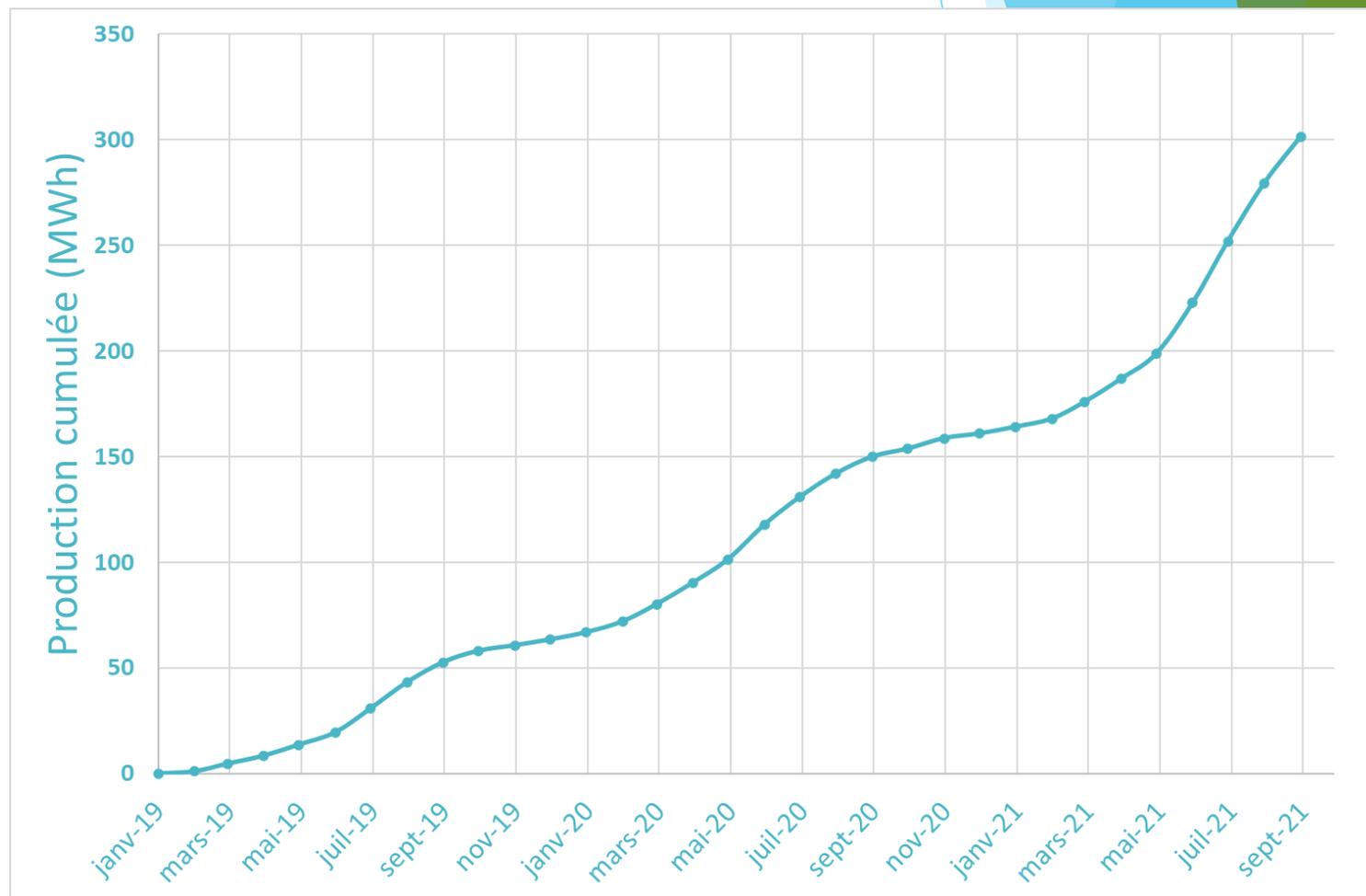
Suivi régulier de la production des installations via compteur Linky et monitoring SolarEdge

Linky



6. Etat de la production et le suivi

Année	Production
2019	63.42 Mwh
2020	97.44 Mwh
2021 (Janv à Sept)	140.48 Mwh
TOTAL	301.34 Mwh



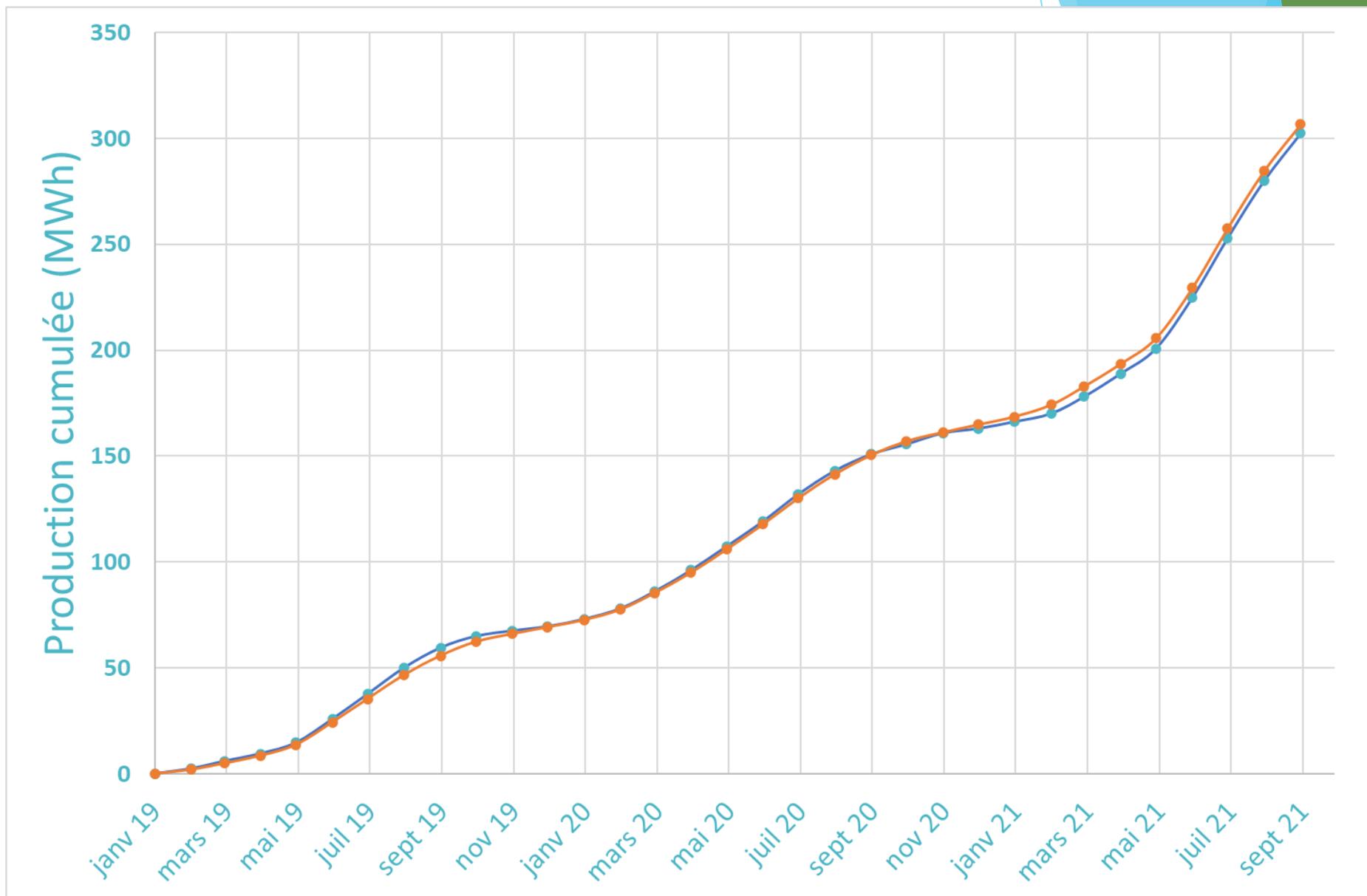
6. Etat de la production et le suivi

Production cumulée

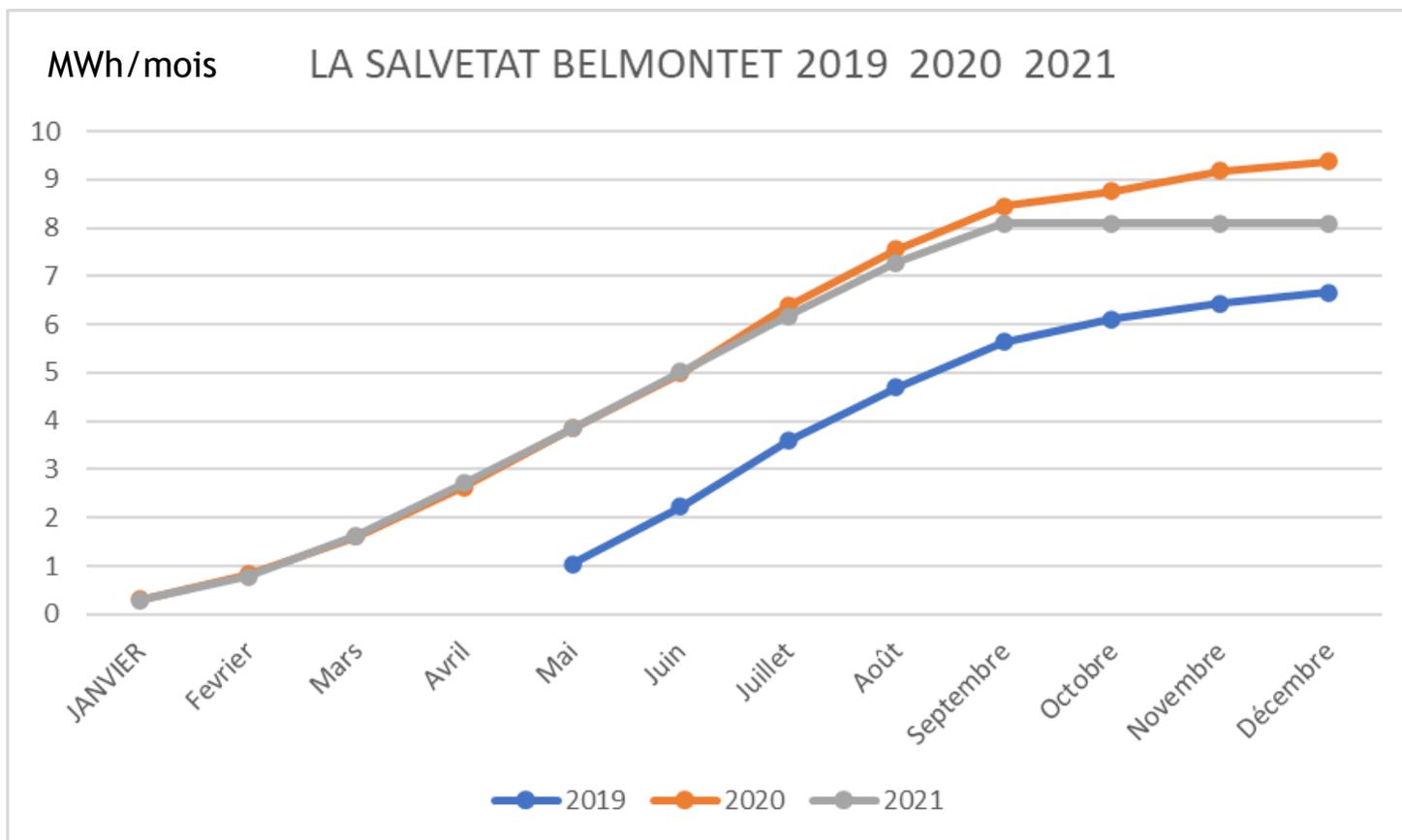
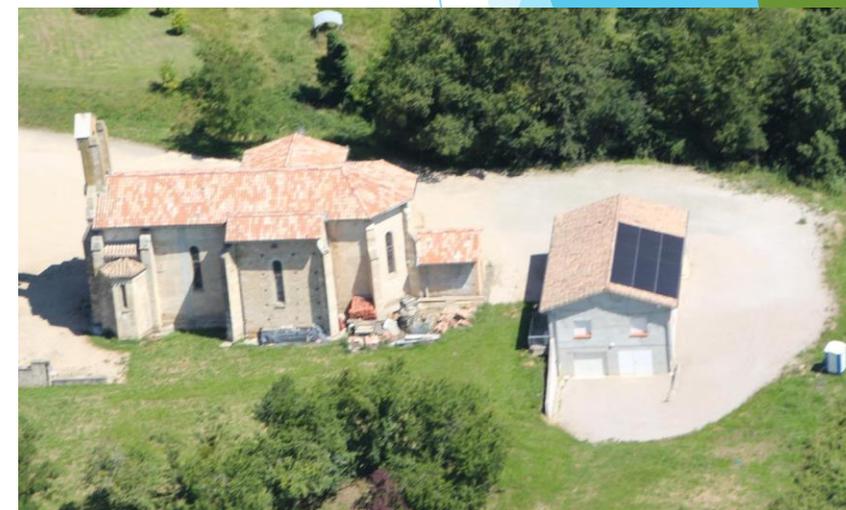
Mesurée

Théorique

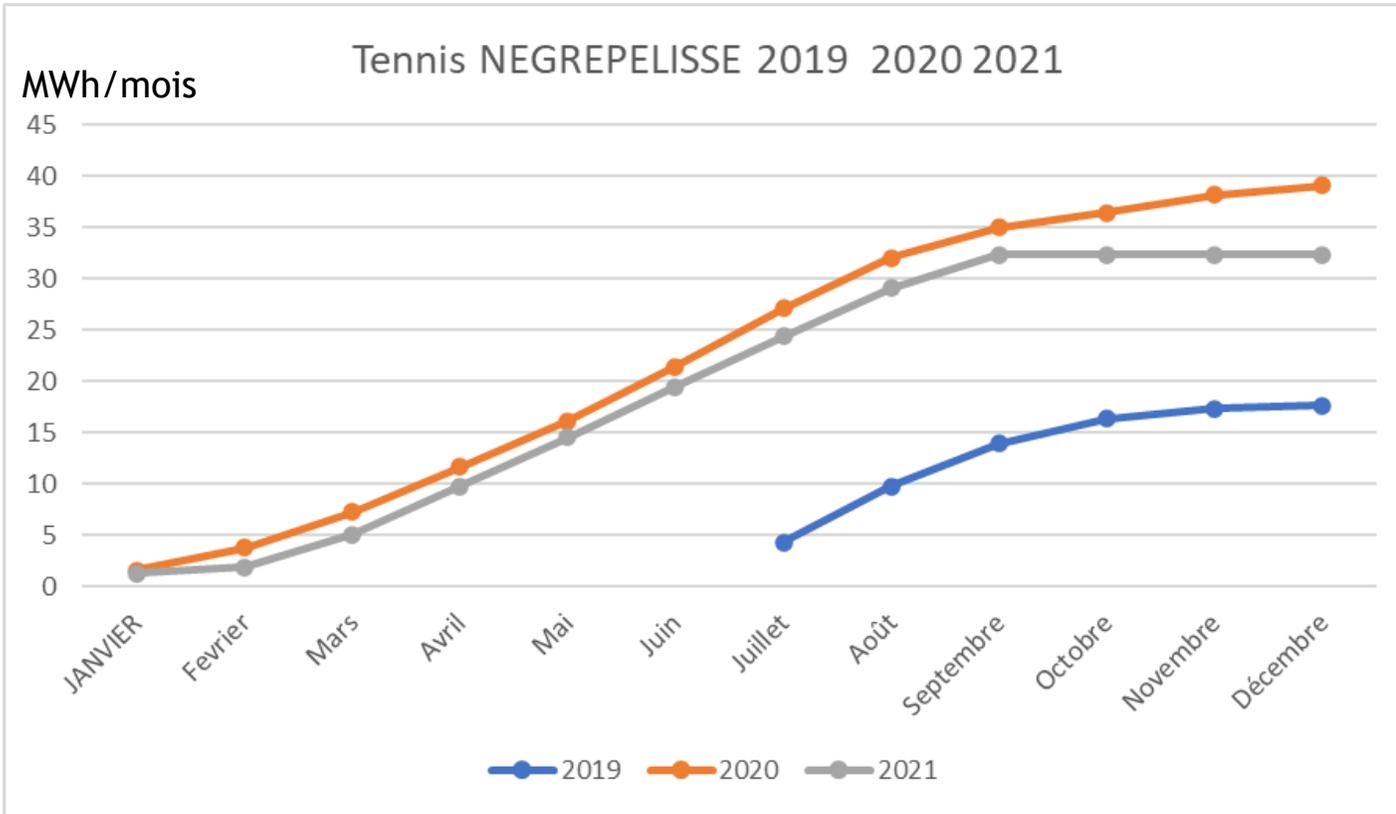
Moins de 2% d'écart



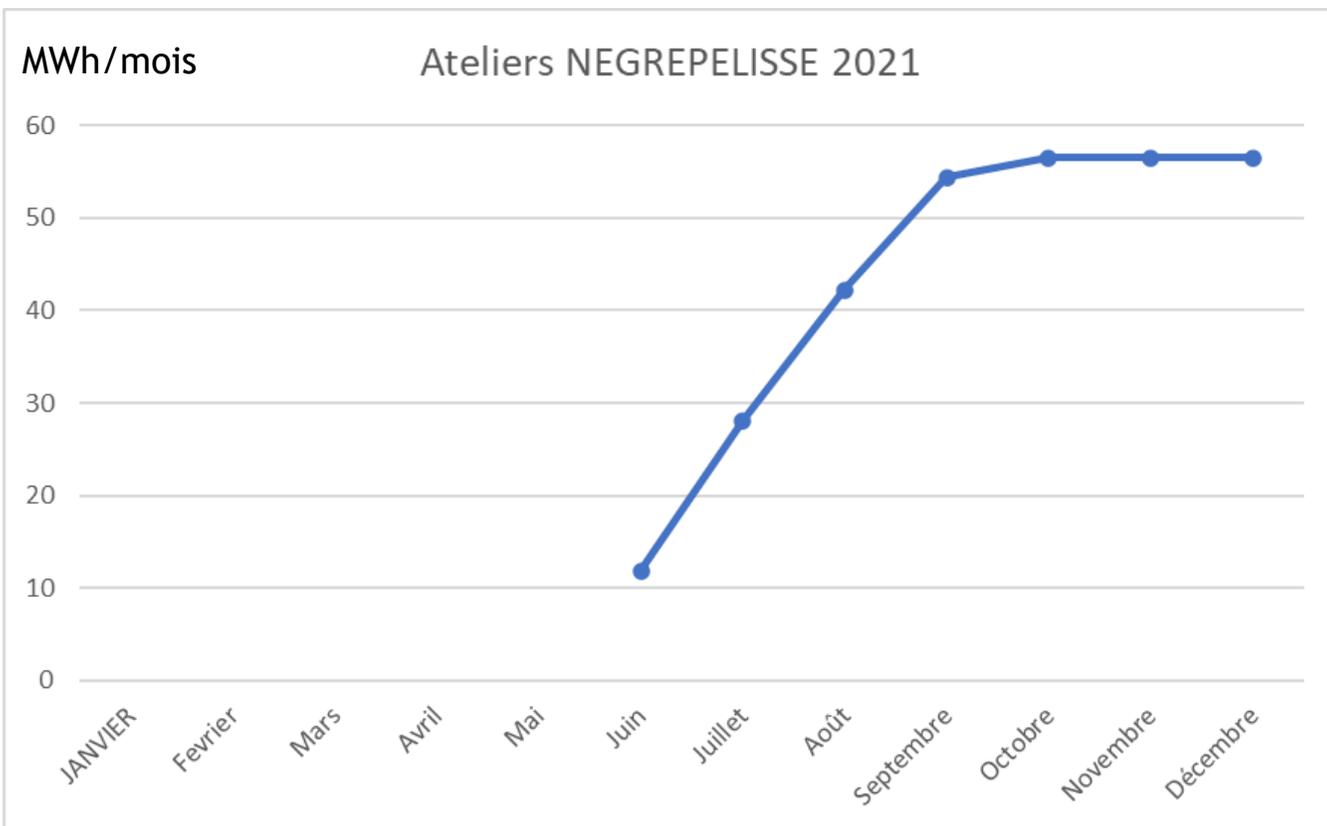
6. Etat de la production et le suivi



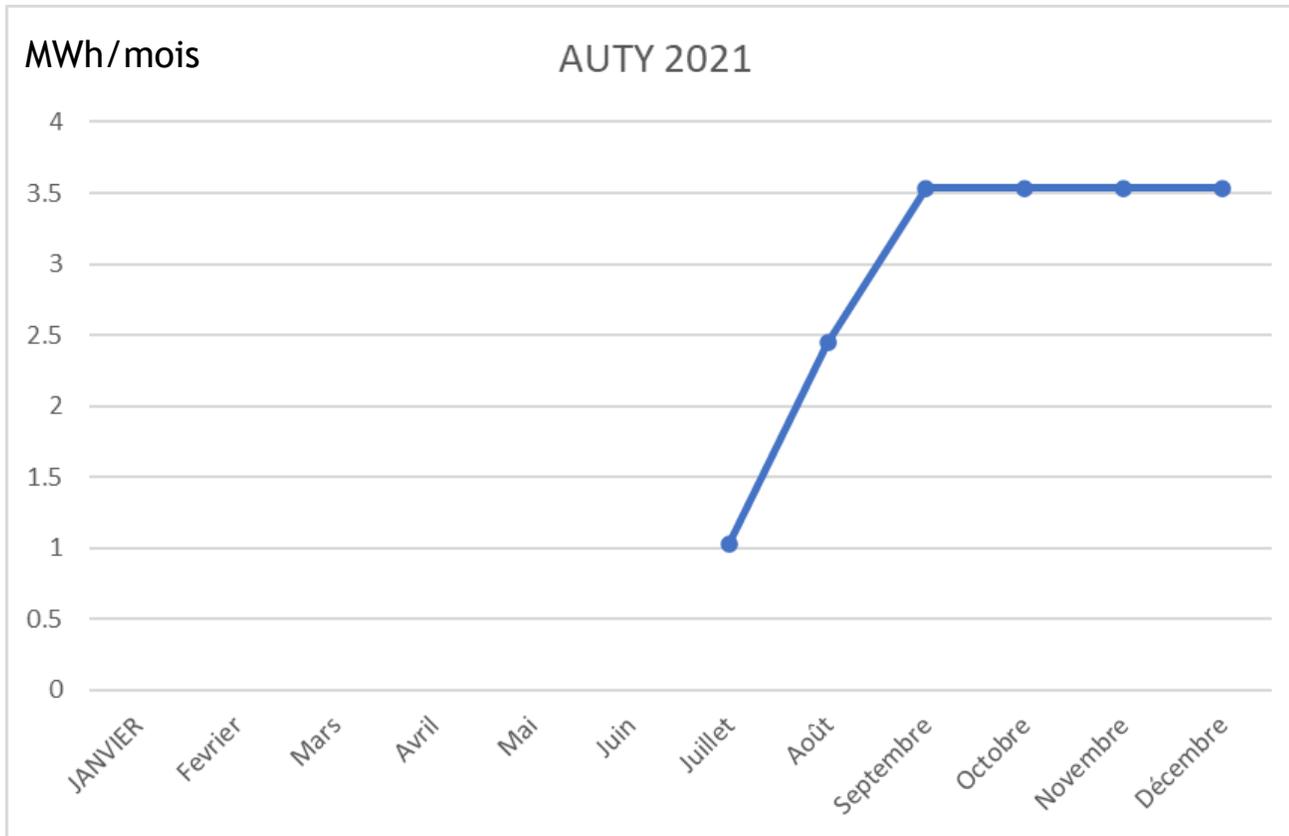
6. Etat de la production et le suivi



6. Etat de la production et le suivi



6. Etat de la production et le suivi



Nos objectifs

- 1) Arriver à **l'équilibre budgétaire**, élément essentiel de notre pérennité. Les projets en cours nous permettent d'y parvenir.
- 2) La **mobilisation des citoyens** reste notre priorité, afin de pouvoir financer les investissements à venir, et donner à la SCIC une reconnaissance sur son territoire, avec des citoyens engagés. Nous travaillons à des plans de communication ciblés vers les habitants proches de nos réalisations.
- 3) **La diversification** : nous travaillons à la diversification des projets, avec le champ photovoltaïque au sol sur le site d'une ancienne décharge de Ste Sabine..
- 4) **Prospective** :
Nous engageons un travail avec le PETR dans le cadre du prochain Contrat CRTE, pour développer l'autoconsommation auprès des usagers du Pays Midi Quercy,
Des sociétaires participent au nouveau Comité de Développement du Pays Midi Quercy, qui s'engage dans la réflexion sur l'accompagnement de la transition énergétique et écologique du territoire

7. Examen des comptes

La durée de l'exercice précédent est de 18 mois. Celle de l'exercice clos le 30 juin 2021 est de 12 mois

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 est un **bénéfice de 13 877€** après prise en compte de l'abondement encaissé accordé par la région pour chaque euro citoyen souscrit en capital (24 600€) et de l'impôt sur les sociétés (1 084€). L'abondement encaissé en 2021 représente seulement une partie de ce qui peut être obtenu ; le complément sera demandé au cours de l'exercice 2021-2022.

L'activité récurrente reste déficitaire, pénalisée par la mise en service tardive du site des ateliers de Nègrepelisse dont le chiffre d'affaires attendu en année pleine est de 12 000€.

Les charges externes (18 902€) correspondent aux frais de structure, incluant pour 7 515€ la prestation du technicien qui participe à l'étude et à la surveillance des travaux. La majeure partie de cette charge a été incorporée au coût des investissements (6 000€). Les charges externes incluent également la convention d'assistance administrative du PETR, 2 500€, et les audits légaux et coopératifs (ensemble : 3 250€).

7. Examen des comptes - suite

Le coût des projets abandonnés figure en charges exceptionnelles (960€).

Le résultat de l'exercice permet de résorber la totalité des déficits des exercices précédents.

Les capitaux permanents et à long et moyen terme regroupent les capitaux propres (61 407€), les emprunts bancaires (185 576€), les comptes courants des associés (44 455€) et les avances de la région (44 450€), soit un total de 335888€ couvrant largement la valeur des immobilisations (264 597€) et contribuant ainsi à la situation de trésorerie de fin d'exercice (69 230€).

Le poste « immobilisations corporelles » du bilan contient le coût des ateliers de Nègrepelisse mis en service en juin 2021 (108 594€) et celui des sites (Auty, Genebrières, Bioule, Caussade, Ginals, Molières, Septfonds).

Les autres postes du bilan représentent :- à l'actif : les acomptes versés aux fournisseurs, les productions réalisées non encore facturées, les cautions versées et les créances de TVA à récupérer.- au passif : les factures à payer reçues des fournisseurs ou à recevoir pour des prestations rattachées à l'exercice clos.

7. Examen des comptes

Bilan Actif au 30 juin 2021

Durée	Brut	Amort. Prov.	Net 12 mois	Net N-1 18 mois
Immobilisations corporelles	280 898	16 801	264 097	153 966
Immobilisations financières	500		500	500
Total immobilisations	281 398	16 801	264 597	154 466
Fournisseurs	5 847		5 847	0
Clients	8 338		8 338	11 622
Autres créances	19 481		19 481	9 555
Disponibilités	69 230		69 230	66 995
Total actif circulant	102 896	0	102 896	88 172
Charges constatées d'avance	584		584	564
Total général	384 878	16 801	368 077	243 202

7. Examen des comptes

Bilan Passif au 30 juin 2021

	Brut	Reprise	Net	Net-1
Capitaux propres				
- Capital			61 250	54 300
- Réserve légale				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves				
- Report à nouveau			-13 720	-7 485
- Résultat de l'exercice			13 877	-6 235
Total capitaux propres	0	0	61 407	40 580
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées			185 576	110 888
Fournisseurs et comptes rattachés			31 069	15 174
Membres - Comptes courants			44 455	32 110
Autres dettes			45 571	44 450
Total dettes			306 670	202 622
Produits constatés d'avance				
Total général			368 077	243 202

7. Examen des comptes

Compte de résultat 2020- 2021

Durée	N '12 mois	N-1 '18 mois
Production vendue		
Biens		
Services	15 318	17 349
Production immobilisée	6 000	8 920
Subvention d'exploitation reçue	25 262	17 800
Autres produits		360
Total des produits d'exploitation	46 580	44 429
Charges externes	18 902	36 258
Dotations aux comptes d'amortissements	7 910	8 891
Total des charges d'exploitation	26 812	45 149
Résultat d'exploitation	19 769	-720
Produits financiers	7	4
Charges financières	3 855	5 519
Résultat financier	-3 848	-5 515
Charges exceptionnelles	960	
Résultat exceptionnel	-960	0
Impôt sur les sociétés	1 084	
Résultat	13 877	-6 235

7. Constatation du capital social

Le capital social souscrit et versé au 30 juin 2021 s'élève à **61 250 €**, formé de **1225** parts de 50 € chacune, détenus par **107** sociétaires.

Lors de la préparation de cette Assemblée Générale, le conseil d'administration réuni le 22 septembre 2021 a constaté que le capital social s'élève à **71 500 €**, pour un nombre total de parts de **1430** parts sociales détenues par **109** sociétaires. qui ont été convoqués à cette Assemblée.

Depuis la dernière AG (21 octobre 2020), **18 nouveaux sociétaires** ont rejoint notre coopérative, apportant **16 100 €**, pour un nombre total de **322** parts sociales. Nous vous demandons de bien vouloir agréer leur adhésion

Rapport du commissaire au compte

8. Gouvernement de la structure

Liste du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2020-2021 :

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>
BEDE	JOEL	DEJEAN	THIERRY	HEBRARD	PIERRE	MAFFRE	CHRISTIAN
CALMETTES	JACQUES	DUCOS	CATHERINE	HONNONS	ELISABETH	PERN-SAVIGNAC	FABIENNE
COUTANCIER	JEAN	FERTE	DENIS	LAFAGE	DIDIER	PEZOUS	BERNARD
DARRIGAN	CATHERINE	FRANCES	HUBERT	LAFON	CECILE	TOURREL	PIERRE
VIREL	Delphine						

Rémunération: il n'y a pas de rémunération prévue pour les mandataires sociaux.

Certains membres du Conseil d'Administration sont par ailleurs élus de collectivités du territoire, ou membres d'association ou de mutuelle.

Les résolutions de l'AGO

Première résolution :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes **approuve le dit rapport de gestion et les comptes** annuels arrêtés au 30 juin 2021 et faisant apparaître un bénéfice de 13 877 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale **donne quitus aux membres du Conseil d'administration** de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.

Les résolutions de l'AGO

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale décide d'**affecter le résultat excédentaire** de l'exercice en apurement du compte « report à nouveau » pour 13 720 €, et le solde en réserves indisponibles pour 157 €.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale, connaissance prise des **rapports du Commissaire aux comptes** sur les opérations visées à l'article L 225-40 du code commerce, **approuve** le contenu de ces rapports.

Les résolutions de l'AGO

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale, connaissance prise de l'état de l'actionnariat au 22 septembre 2021 établi par le conseil d'administration, **ratifie les nouvelles admissions** survenues depuis la précédente Assemblée.

Elle constate que le capital social s'élève à **71 500 €**, formé de 1430 parts de 50 € de nominal chacune. Le capital est libéré à hauteur de 69 500. Elle valide la répartition des associés entre les différents collèges et catégories prévus par les statuts.

Sixième résolution :

L'Assemblée générale, prend acte de la **survenance du terme des fonctions d'administrateurs de Jacques CALMETTES, Jean COUTANCIER, Hubert FRANCES, Pierre HEBRARD et Fabienne PERN SAVIGNAC.**

L'Assemblée générale renouvelle pour trois ans, le mandat des administrateurs sortants candidats à leur réélection, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023-2024 :

- **Jacques CALMETTES,**
- **Jean COUTANCIER,**
- **Pierre HEBRARD et**
- **Fabienne PERN SAVIGNAC**

Septième résolution :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

- **Denis FERTE,**
- **Hubert FRANCES et**
- **Didier LAFAGE**

L'Assemblée générale, prenant acte des déclarations de candidature, nomme aux fonctions d'administrateurs pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023-2024 :

- **Philippe PAPIILLON** de St Antonin et
- **Séverine CAZET DANNE** de St Antonin

Les résolutions de l'AGO

Huitième résolution :

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, une copie ou d'un extrait certifié conforme au PV de l'AG pour effectuer toutes les formalités de dépôt et de publicité.

Merci de votre attention

contact@midiquercyenergies.fr

